CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES

59e Réunion du Comité permanent

Reprise de séance

Gland, Suisse, 23 au 27 mai 2022

**SC59/2022 Doc.20.2**

**Rapport du Secrétariat sur la COP14**

**Mesures requises :**

Le Comité permanent est invité à prendre note du présent rapport.

**Historique**

1. À sa 57e réunion (SC57), le Comité permanent a accepté, par acclamations, l’offre de la Chine d’organiser la 14e Session de la Conférence des Parties contractantes (COP14) à Wuhan, Chine.

2. Le Comité permanent a adopté la décision SC57-18 comme suit : « Le Comité permanent établit le Sous-groupe sur la COP14, présidé par la Chine et composé également de l’Algérie, de l’Arménie, de l’Australie, de l’Autriche, du Costa Rica, des Émirats arabes unis, des États-Unis d’Amérique, de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, chargé de superviser le processus de planification de la COP14 et de formuler des idées concernant la célébration du 50e anniversaire de la Convention en 2021, en sollicitant le soutien d’autres Parties contractantes, si nécessaire. »

3. Suite à la pandémie de COVID-19, au début de 2020 et en 2021, le Secrétariat et le pays hôte, en collaboration avec le Sous-groupe sur la COP14, ont continué de surveiller la situation du point de vue de la capacité des Parties à se réunir en présentiel à Wuhan, Chine, en 2021. Comme les Parties ne pouvaient pas se réunir face à face aux dates choisies, le Sous-groupe a recommandé au Comité permanent de reporter la COP14 jusqu’en 2022. Dans sa Décision SC59-10, le Comité permanent « approuve les dates du 21 au 29 novembre 2022 proposées pour la COP14 et décide de soumettre les nouvelles dates de la COP14 à la session extraordinaire de la COP qui aura lieu en 2021 ». Dans sa Décision SC59-11, le Comité permanent « demande au pays hôte et au Secrétariat, en consultation avec le pays hôte, d’examiner les options concernant la taille possible de la session, afin de tenir compte des commentaires des membres du Comité permanent ».

4. Conformément aux articles 4.3 et 5.2 du Règlement intérieur, le Secrétariat a organisé la Troisième Session extraordinaire de la Conférence des Parties, du 25 au 29 octobre et le 4 novembre 2021, afin d’approuver la prolongation du budget de la Convention et les dates du 21 au 29 novembre 2022 pour la COP14.

5. Dans la Résolution ExCOP3.1, les Partiesont décidé de reporter la COP14 au 21-29 novembre 2022 compte tenu de la nature exceptionnelle des circonstances dues à la pandémie de COVID‑19 ; en outre, elles ont demandé au pays hôte et au Secrétariat, avec l’appui du Sous‑groupe sur la COP‑14 du Comité permanent, de poursuivre le processus de planification d’une session fructueuse, inclusive, ambitieuse et pratique de la COP14 en 2022.

**Progrès des préparatifs de la COP14**

6. Une réunion virtuelle du Sous‑groupe sur la COP14 a été organisée par la Chine le 15 décembre 2021 afin de fournir une mise à jour du pays hôte et de discuter des résultats escomptés et des modalités possibles de la COP14.

7. Une présentation sur le processus préparatoire du pays hôte a fourni aux membres du Sous‑groupe une mise à jour sur la situation liée à la pandémie de COVID‑19 en Chine, indiquant que le pays hôte se prépare à organiser une réunion en présentiel et espère que la situation mondiale, en 2022, permettra la tenue de la réunion. Le pays hôte a fourni d’autres informations sur le lieu de réunion (East Lake) et la disposition proposée des sièges dans le hall des plénières, notant que le hall principal pouvait accueillir 1066 personnes et qu’un auditorium adjacent serait disponible pour un nombre additionnel de participants.

8. Le Sous-groupe a discuté des résultats possibles en réponse à la Résolution ExCOP3.1 qui appelle à une COP14 « fructueuse, inclusive, ambitieuse et pratique ». La discussion a, notamment, porté sur la « Déclaration de Wuhan » un document non négocié, les fonds disponibles pour les projets relatifs aux zones humides, la création d’un partenariat international pour les mangroves, et la démonstration d’un alignement avec le Cadre mondial de la biodiversité. Le Secrétariat a donné suite à ces questions avec le pays hôte et les progrès seront communiqués au Sous‑groupe lors de la reprise de séance de la 59e Réunion du Comité permanent.

9. La finalisation de l’accord du pays hôte progresse et pourrait être conclue dans les mois à venir.

10. Au cours de la réunion du 15 décembre 2021, le Sous-groupe a débattu du processus de nomination pour les prix Ramsar pour la conservation des zones humides ; il a été décidé que l’évaluation aurait lieu comme d’habitude avant le Comité permanent et que le Sous‑groupe se réunirait le 23 mai 2022 à cet effet.

**Mise à jour sur la campagne du 50e anniversaire**

11. La campagne du 50e anniversaire a été lancée en mars 2021 après la Journée mondiale des zones humides. Un briefing en ligne sur la stratégie de la campagne et un aperçu du matériel de communication à l’intention des Parties contractantes et des parties prenantes intéressées a été organisé le 16 mars 2021 dans les trois langues. Un ensemble de documents relatifs à la campagne a été mis à la disposition des Parties sur un site web dédié à la campagne. Les ressources comprenaient le logo du 50e anniversaire, une vidéo du 50e anniversaire, des directives sur l’image de marque, une trousse à outils pour les réseaux sociaux, des pavés pour les réseaux sociaux, des fiches techniques et des Gifs animés. Toutes les ressources de la campagne étaient disponibles dans les trois langues.

12. La campagne du 50e anniversaire a tourné les projecteurs sur plusieurs journées internationales clés, tout au long de 2021 : la Journée mondiale de l’eau (22 mars), la Journée internationale de la biodiversité (22 mai), la Journée mondiale des océans (8 juin), la Journée internationale de la jeunesse (12 août) et la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe (13 octobre). Le Secrétariat a publié des déclarations écrites et vidéo de la Secrétaire générale reconnaissant l’importance de chacune de ces journées pour les zones humides. Du matériel de communication thématique pour chaque journée internationale a été publié sur le site web de la campagne, en anglais, français et espagnol. Il s’agissait de brèves vidéos d’animation, de pavés pour les réseaux sociaux et de messages pour les réseaux sociaux.

13. D’août à octobre 2021, les jeunes ont été invités à participer à la campagne. Le site web de la campagne leur a donné la parole et l’on peut y trouver des lettres ouvertes et les histoires qu’ils nous ont racontées. Le 20 octobre 2021, le Secrétariat a organisé un événement en ligne intitulé « Se connecter pour l’action pour les zones humides : Dialogue intergénérations » avec différents orateurs, de différentes générations, modéré par des représentants d’organisations de la jeunesse pour les zones humides. Le dialogue s’est concentré sur l’action actuelle des jeunes pour les zones humides avec une réflexion sur les leçons apprises en 50 ans d’existence de la Convention. Une vidéo de l’événement en ligne est disponible sur la page YouTube de la Convention.

14. Le 15 décembre, les *Perspectives mondiales des zones humides 2021 : Édition spéciale* ont été lancées dans le cadre du 50e anniversaire. En préparation de ce lancement, le microsite Perspectives mondiales des zones humides a été mis à jour en ligne avec le nouveau document. Du matériel de communication relatif au lancement a également été publié sur le site et comprend des nouvelles et des communiqués de presse, des messages suggérés sur les réseaux sociaux et des messages clés ainsi que des pavés pour les réseaux sociaux. Un éditorial de la Secrétaire générale de la Convention a été publié le 20 décembre par la Thompson Reuters Foundation.

15. Globalement, l’engagement et la participation de différentes parties prenantes à la campagne ont été forts. L’analyse des réseaux sociaux montre 4869 cas où le hashtag de la campagne a été utilisé sur Twitter et Instagram, soit en tout 32 millions de consultations dans toutes les régions. Il y a eu 40 000 visites de page sur le site web du 50e anniversaire. Les interactions ont surtout été au paroxysme de mars à mai avec, en outre une augmentation de l’engagement en octobre et en décembre, simultanément avec les activités de la Journée internationale de la jeunesse et le lancement des *Perspectives mondiales des zones humides 2021 : Édition spéciale*.

16. La campagne du 50e anniversaire a démontré un engagement mondial fort mais l’analyse apporte quelques voies de réflexion pour des campagnes futures sur les réseaux sociaux. Il y a eu une corrélation positive entre l’utilisation du hashtag et les événements importants, par exemple, les journées internationales. De même, une augmentation positive de l’engagement a été constatée lorsque les sujets sur les zones humides avaient trait à la biodiversité et à l’action pour le climat. Lier la conversation sur les zones humides à ce genre d’événements ou à d’autres thèmes d’importance mondiale améliore l’exposition en ligne et, partant, l’exposition en général et l’influence.